

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 18 DÉCEMBRE 2023 À 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, Mme Kim Leclerc,
Directrice générale & greffière trésorière de ladite municipalité

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **LUNDI LE 18 DÉCEMBRE À 18H30** à la salle du conseil au 35 route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois:

Conformément à l'article 956 du code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2024
4. Adoption des prévisions budgétaires 2024
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025
6. Avis de motion règlement 509-2024 Règlement déterminant le taux de taxation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2024
7. Présentation du règlement 509-2024 Règlement déterminant le taux de taxation et les conditions de perception pour l'exercice financier 2024
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Donné à Notre-Dame-des-Bois ce 6^{ème} jour de décembre 2023.



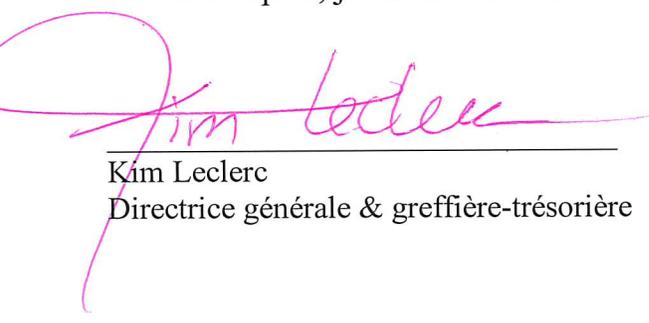
Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 12 h et 13h, le 6^{ème} jour de décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^{ème} jour du mois de décembre 2023.



Kim Leclerc
Directrice générale & greffière-trésorière